

contrainte pour le service outre-mer. Telle est, j'imagine, l'attitude qu'il va prendre. De fait, je crois que c'est ce qu'il a déjà déclaré.

Examinons cette question de mandat. Le premier ministre, porté au pouvoir en 1935, avait-il un mandat pour déclarer la guerre en 1939? Assurément non. Le premier ministre a-t-il reçu du peuple canadien en juin 1940 le mandat d'adopter le principe de la conscription pour le service militaire au Canada? Assurément non. Le Gouvernement avait-il reçu du peuple le mandat de fixer les prix à un nouveau maximum à un moment où les prix des produits agricoles, par exemple, étaient bas et instables? Assurément non. Le gouvernement a-t-il reçu le mandat—les honorables députés voudront bien examiner attentivement ce point, puisque nous aurons à y revenir tôt ou tard—de prélever à même les crédits de guerre des millions de dollars, peut-être des centaines de millions de dollars votés par le Parlement et obtenus par voie d'impôts de toutes les classes de citoyens du pays, pauvres comme riches, pour la poursuite vigoureuse de la guerre et de faire servir ces centaines de millions de dollars aux fins du nouvel organisme de stabilisation des prix des denrées en vue de contribuer à maintenir le plafond des prix des denrées importées d'autres pays? Assurément non.

Je nie que le Gouvernement ait reçu du peuple un mandat contre la conscription pour le service outre-mer. Telle n'était pas la question. Le premier ministre a pris lui-même un engagement qui a été accepté. Il cherche maintenant à se faire libérer de son engagement, mais c'est tout autre chose qu'un mandat. Si je comprends bien le sens du vote donné aux dernières élections, il constituait un mandat de faire la guerre. Ce mandat a été interprété en certains milieux comme modéré, en d'autres comme parti moyen, mais c'était indiscutablement un mandat de poursuivre la guerre.

Nous y sommes allés lentement pendant les neuf premiers mois. Cela ne fait pas de doute. Puis, vint la tragédie de Dunkerque qui nous a secoués de notre torpeur. Sous la pression populaire, le Gouvernement a accéléré le rythme de ses préparatifs de guerre. La loi de mobilisation des ressources nationales constituait un grand pas en avant, mais elle comportait une limitation imposée par le Gouvernement. Elle comportait le principe même de la contrainte, contre laquelle le premier ministre s'était prononcé. Le pays l'a accepté sans protester. C'était la première véritable indication que le Gouvernement entendait tracer une ligne de conduite. Maintenant, nous nous trouvons à une époque que le discours du trône qualifie à bon droit de "plus critique dans l'histoire du

monde", une époque qui exige des initiatives énergiques, mais au lieu de faire face à la situation d'une façon virile, le Gouvernement nous offre un plébiscite.

Que peut-on concevoir de plus fantastique, de plus futile? Creusons un peu davantage cette question de mandat.

En 1916, Woodrow Wilson a été élu président des Etats-Unis à la suite d'une campagne électorale où il s'était fait fort de tenir son pays hors de la guerre. Je m'en souviens; vous aussi. Cependant, moins de douze mois après, il envoyait au Congrès des Etats-Unis un message vibrant et énergique déclarant la guerre à l'Allemagne. Le fait est historique. Avait-il un mandat? Assurément non. Il avait un mandat de tenir la nation hors de la guerre.

En 1938, M. Chamberlain, dans une vaillante tentative de conserver la paix de l'Europe, déposait à la Chambre des communes britannique, longtemps avant que la guerre ait éclaté, mais en prévision de la guerre, des mesures tendant à la conscription du matériel humain de la Grande-Bretagne. Il s'était antérieurement opposé vigoureusement à l'idée. Détenait-il un mandat qui l'autorisait à prendre cette décision? Assurément non. Son action, à cet égard, constitue toutefois une illustration de première valeur de l'application des principes du gouvernement représentatif responsable.

En 1914, sir Robert Borden a assuré le gouvernement britannique que si la guerre éclatait, son gouvernement était disposé à appuyer la Grande-Bretagne; puis il a immédiatement réuni le Parlement en vue de faire ratifier sa décision. Il a mis en jeu la vie et l'existence de son gouvernement sur cette question. C'était là le gouvernement responsable sous le régime britannique, et en vertu de la coutume anglaise que nous suivons ici, c'est le principe que ce Gouvernement-ci devrait invoquer.

M. Roosevelt avait-il un mandat pour mettre à exécution le principe de la contrainte quand il a commencé son plan d'entraînement avant que les Etats-Unis entrent en guerre? Assurément non.

Le Gouvernement actuel devrait avoir une politique qui soit pour ou contre le service national complet et un effort total en vue d'une guerre totale, et il devrait s'en tenir à cette politique. Voilà la direction que la nation attend. Qu'est-ce que nous obtenons? Un plébiscite. Un plébiscite sur quoi? Non pas sur une proposition concrète en vue d'une guerre totale; rien du genre; un plébiscite tendant à relever d'une obligation résultant d'un engagement pris par le premier ministre, engagement qu'il n'avait pas sollicité et qui est bien antérieur aux événements tragiques